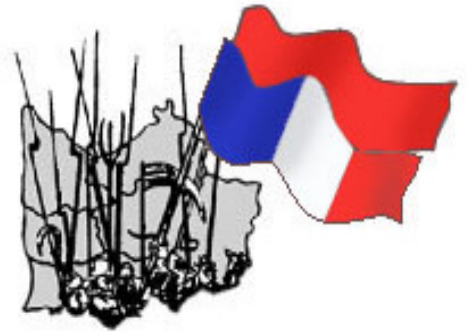


BULLETIN-LETTRE N° 35

Juillet, août, septembre 2006

1851



Ramatuelle : 12, 13 et 14 juillet ...



La “cuvée” 2006 de l’association *La République nous appelle* était organisée autour du thème : *La Résistance, toutes les Résistances*, au village de vacances Léo Lagrange proche de Ramatuelle. Nous étions présents au forum des associations le 13 juillet. Nos amis et adhérents Claude et François RODDIER sont venus participer, comme l’an dernier, à la tenue du stand, apporter leur aide à notre secrétaire, Paul CRESP et présenter leur site :

<http://www.maquis-vallier.fr>

dont nous avons déjà parlé dans notre bulletin n°34. Claude RODDIER y met en ligne le journal de son père, grand résistant varois, qui, pendant sept mois nous apporte un témoignage exceptionnel sur la vie du maquis Vallier. Journal rédigé à chaud et non remanié par la suite. Précipitez-vous sur le site et faites le connaître ! Notre ami Jean-Marie Guillon, grand spécialiste de la période, y apporte une belle contribution sur le contexte historique.

Un livre est en préparation : *De Farigoule à Canjuers, Gleb Sivrine, Le Cahier rouge du maquis de Canjuers. Journal de Résistance*,

Artignosc, Paroles Édition, (à paraître octobre 2006).

Saint-Étienne-les-Orgues du 12 au 20 août...

À l’initiative de notre amie Gisèle ROCHE-GALOPINI, notre association a participé aux *journées d’été 2006 du Cercle Généalogique des Alpes-de-Hte-Provence* qui se sont tenues à St-Étienne-les-Orgues. nos publications y ont été présentées.

1851 et généalogie, voilà une belle collaboration quand on songe aux multiples recherches d’ancêtres condamnés pour fait de résistance au coup d’État et sur lesquels on nous questionne régulièrement.

Gisèle ROCHE-GALOPINI, infatigable chercheuse, y présentait ses nombreuses publications.

Nos adhérents publient ...

•Vient de paraître de Pierre-Henri ZAIDMAN : *Émile Duval, général de la Commune*. Livre disponible aux Éditions Dittmar 371 rue des Pyrénées 75020 Paris, 30 euros ou par l’auteur :

zaidman@iut.univ-paris5.fr

•Danielle et Pierre ROY, nous informe que leur ouvrage *Autour des monuments aux morts pacifistes en France*, a été réédité dans une version enrichie. On peut se le procurer à la librairie de la Libre Pensée, 10-12 rue des Fossés St-Jacques à Paris 5°, soit auprès des auteurs, 20 €+ frais postaux :

roypie@wanadoo.fr

•Robert SERRE vient de publier un ouvrage sur la déportation des Drômois au cours de la Seconde Guerre Mondiale : *de la Drôme aux camps de la mort, les déportés politiques, résistants, otages, juifs nés, résidant ou arrêtés dans la Drôme*. 38 €

Association pour la mémoire des Résistances républicaines 1

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

Librairie Peuple Libre/La Procure, 2 rue Émile Augier, 26000 Valence.

•Gisèle ROCHE GALOPINI : *Adrien Gastinel, notable bas-alpin et médecin à Paris (1856-1937)*. Il était le petit-fils de l'insurgé Jean-Pierre Gastinel, chef de la résistance à Barcelonnette. C'est à dire éditions. 22 euros, + frais de port, ou auprès de l'auteur giroga@wanadoo.fr

•André BALENT, "*Jean Chaubet (1815-1871), maire démocrate-socialiste de Laroque-des-Albères et l'insurrection du 7 décembre 1851 dans l'Albera contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte*", in Martine Camiade (dir.), *L'Albera terre de passage, de mémoires et d'identités*. Terra de pas, de memòries i d'identitats, Perpinyà, Presses universitaires de Perpignan, 2006, 336 p, pp. 141-165.

Nos publications en librairie...

Les Parisiens pourront les trouver à la librairie Jean TOUZO 38 rue St-Sulpice, 6^e, ainsi qu'à la boutique de L'HISTOIRE rue des Écoles, 5^e.

Les Toulonnais et les Varois pourront se les procurer auprès de la librairie CHARLEMAGNE, Bd de Strasbourg et de la librairie GAIA, Place de la Liberté à Toulon, Ainsi que chez PAPIERS COLLES, Bd J. Jaurès à Draguignan et à l'ÉCOLE ET LOISIRS à Aups.

Pierre VIDAL-NAQUET...

Que nous avons eu l'honneur de compter parmi nos adhérents, vient de disparaître ; Brillant helléniste et cependant profondément ancré dans notre société contemporaine il n'hésitait pas à s'engager pour défendre la vérité et la justice, partout où elles étaient bafouées et falsifiées. Il se définissait ainsi : "*Je dirais de moi que je suis un homme passionné qui s'engage, doublé d'un historien qui le surveille de près, enfin qui devrait le surveiller de près.*" Grand Monsieur, grand Historien qui concevait l'histoire non comme une seule science humaine, mais comme un outil de la mémoire pour mieux construire notre présent et notre avenir.

Nul doute qu'il laisse d'innombrables orphelins.

Notre site Internet... s'enrichit toujours de nouveautés.

Pour n'en citer qu'une, la mise en ligne de : *Les bagnes d'Afrique. Histoire de la transportation de Décembre*, de Charles Ribeyrolles (1853), en texte intégral.

Cet ouvrage est le 21^e mis en ligne en texte intégral sur notre site. Vous trouverez désormais ces livres à la page *bibliothèque électronique* :

http://www.1851.fr/biblio/bibliotheque_electronique.htm

Autre site à ne pas manquer...

LETTRE D'ARCHIPEL de Jean-Marie LAMBLARD. <http://www.lamblard.com>

Régulièrement il nous y est proposé de passionnantes lectures sur des sujets très variés partant de notre actualité. Jean Marie Lamblard possède un réel talent de conteur, d'écrivain et d'historien qui donne à sa plume un relief tout particulier.

Du sculpteur républicain Jules DALOU aux méfaits de la colonisation française en Algérie (de ses début à sa fin) en passant par l'œuvre murale d'ERNEST PIGNON ERNEST, pour ne citer que ses derniers sujets, nous y effectuons une intelligente et très agréable promenade culturelle non dépourvue d'humour.

Courrier...

Un important courrier de Jean MANNEQUIN de St-Marcel (Indre), qui pour un travail de mémoire rédige 83 biographies de condamnés politiques suite au coup d'État. Il recherche plus de détails sur un André REYMOND né à Sisteron, tout en nous renseignant sur le personnage et ses autres biographies. Il connaît bien le site du pénitencier de Lambèze pour avoir séjourné 28 mois en Algérie, affecté au service de santé de la place de Batna. Échange épistolaire avec Colette Chauvin et Gisèle Roche-Galopini des plus intéressants.

Laïcité...

Notre brochure sur la loi de séparation de 1905, retardée par la publication des mémoires complètes de Camille Duteil, devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Le sujet reste plus que jamais d'actualité.

Un article de Pierre Henri ZAIDMAN :

Un fidèle de 48, de 51 et de 71 : Joseph CHAUSSADE

Peu nombreux sont les « vrais, les purs révolutionnaires, ceux qui ont *fait* déjà avant la Commune, juin 1848 et le 2 décembre » écrit Jacques Rougerie¹. Tous manifestent une fidélité sans faille à un idéal républicain et socialiste. Après Louis Mézirard présenté dans un précédent Bulletin-Lettre, voici un autre “vieux de la vieille” modeste ouvrier tailleur : Joseph Chaussade.

Joseph Chaussade est né à Saint-Léonard dans la Haute Vienne, le 12 septembre 1817, de Jean-Baptiste Chaussade et Marie Denaud. Son père et son oncle exercent le métier de tanneur. Il devient tailleur d’habits et est exempté du service militaire par le conseil de révision de la classe 1837 “pour tumeur enkystée aux jambes”. Ses “jambes arquées” ne l’empêchent pas de monter à Paris avant 1843. Il est condamné en 1843 et 1846, pour outrage public à la pudeur et pour abus de confiance. Il travaille pour divers patrons tailleurs en particulier chez Félix Alfrette, 7, rue de Londres : dans le quartier des Batignolles. Il loge d’abord chez un des ses parents, Denaud, pharmacien, 37, rue de la Grande-Truanderie puis 89, rue Saint-Lazare, chez un dénommé Bras, partageant son logement avec un autre tailleur, collègue de travail et limousin comme lui, Jean-Baptiste Dulac.

Le 25 juin 1848, le général Cavaignac écrase l’insurrection au faubourg Saint-Antoine. La répression commence avec le concours bénévole de dénonciateurs, “honnêtes citoyens”. Ce même jour vers midi, cinq gardes nationaux de l’ordre se présentent chez Félix Alfrette. Ils perquisitionnent et trouvent deux fusils. Alfrette se disant malade, les gardes arrêtent les trois ouvriers présents : Joseph Chaussade, Jean-Baptiste Dulac et Henri Keuck. Ils sont incarcérés à la Conciergerie. Près de mille six cents hommes “n’ont pu trouver place qu’assez difficilement dans cette vaste prison ; ils encombrant les préaux... Le costume, l’air la condition sociale des insurgés présentent les contrastes les plus variés : Auprès de la blouse de l’ouvrier on trouve l’uniforme du garde républicain. Auprès du frac de bourgeois, la tunique du gardien de Paris.”²

Les prisonniers sont interrogés à partir du 1^{er} juillet. :

“- Avez-vous travaillé aux Ateliers nationaux ?

- Non, répondent Chaussade et Dulac.

- Êtes-vous à la Garde nationale ?

- Non, répond Dulac” (la réponse de Chaussade n’est pas connue).

Interrogé comme témoin, Alfrette précise ainsi l’emploi du temps de son ouvrier : “Le 23 juin, Chaussade arrive à 8 heures du matin et part presque immédiatement chez un autre patron ; il rentre vers 4 ou 5 heures pour dîner avec nous. Le samedi (24 juin), il est présent presque toute la journée. » Il ajoute : “C’est moi que la garde nationale venait chercher.”

Les “honnêtes gens”, témoins à peu près unanimes, accablent Alfrette en l’accusant avec plus ou moins de précision, d’être “un agitateur communiste”. Aucun ne connaît Chaussade et ses deux compagnons.

Joachim Navet, boucher au n° 2 de la rue de Londres “Alfrette, communiste, est venu lire le journal de Cabet au poste de la Garde.”

Antoine Albaret demeurant au n° 17 : “Le 25 juin vers 5 heures du matin, un suspect, qui avait un air extraordinaire (sic), examinait la caserne en face de chez moi ; il allait et venait puis il est rentré chez Alfrette, républicain et socialiste qui a été battu aux élections de lieutenant de la Garde nationale aux cris de “A bas les communistes !”.

Jean Dehays, surveillant de voitures publiques au n° 3 : “Alfrette n’était pas malade ; il guettait par la porte entrebâillée. Il s’est couché pour faire croire à sa maladie ”.

Boiteux, un voisin du dessus : “Alfrette a passé toute la nuit du samedi au dimanche (24 au 25) à fondre des balles”.

Après deux mois de prison préventive, Joseph Chaussade et Jean-Baptiste Dulac sont traduits devant un tribunal militaire. Ils sont relaxés et remis en liberté le 1^{er} septembre 1848, “les dépositions ne chargeant que le nommé Alfrette, non inculpé”.

Joseph Chaussade n'est pas un militant aux idées arrêtées mais “une sorte d'engrenage s'est enclenché, et peut-être est-ce ainsi qu'on devient révolutionnaire”³. Quelques temps après on le retrouve tailleur à son compte, 13, rue de l'Écluse aux Batignolles, il est adhérent à la Société des Droits de l'Homme. Le 4 décembre 1851 au surlendemain du Coup d'État, il est arrêté puis relâché quelques heures plus tard, car on ne retient contre lui que de “mauvais antécédents”⁴.

A la suite de l'attentat de Felice Orsini contre Napoléon III et le cortège impérial, le 14 janvier 1858, la loi de Sûreté générale du 19 février, débouche sur de nombreuses arrestations et déportations d'opposants. Joseph Chaussade est arrêté dans la nuit du 23 au 24 février et incarcéré à Mazas. Il est alors assigné à résidence à Dellys, petite ville côtière située à 100 km à l'est d'Alger. Une décision impériale du 17 juillet 1859 autorise son retour en France. Il épouse Eugénie Dastot mais le couple n'aura pas d'enfants.

Il est peut-être membre de l'Internationale et pendant le Siège de Paris, il rentre dans la 6^{ème} compagnie du 91^e bataillon de la Garde nationale. Il continue son métier de tailleur et est domicilié 85, rue de Clichy aux Batignolles. Il prend partie pour la Commune, et, à partir du 26 avril, est employé à la mairie du XVII^e arrondissement au bureau de l'armement, ce qui le conduit à procéder à des perquisitions pour rechercher des armes cachées et signer des affiches de réquisition. On le voit “portant un large ceinturant rouge avec un revolver”. Il fréquente “journallement” le club de l'église Saint-Michel face à son domicile et assiste régulièrement aux séances du club du théâtre des Batignolles. Échappant à la répression versaillaise, il réussit à se cacher chez son beau-frère, 112, rue des Boulets. En juillet 1871, sa femme emménage à Montmartre, 33 rue des Acacias puis en février 1872, le couple s'installe 20, passage de l'Élysée-des Beaux-Arts près de la place Pigalle. Chaussade réussit à trouver un emploi chez un tailleur militaire, rue de Richelieu. Il craint pour sa liberté et, averti d'une arrestation imminente, dans les premiers jours de juin 1872, il gagne la Suisse sous l'identité de Bernaudon, fleuriste, 17, passage de la Santé. Il arrive à Genève le 17 juin. Il devient membre de deux groupes d'aides aux proscrits “La Solidarité” et la “Marmite sociale”. Pour des raisons inconnues, il regagne la France et est arrêté le 17 décembre 1872 à la gare de Lyon puis déféré au dépôt de la Préfecture de police. Il comparait le 8 mars 1873 devant le 5^{ème} Conseil de guerre qui le condamne à la déportation en enceinte fortifiée, jugement confirmé en révision le 24 mars suivant⁵. Il est incarcéré à Saint-Martin-de-Ré en août 1873 et embarqué sur *La Sibylle* le 1^{er} février 1874. Après 112 jours de traversée, il arrive à Nouméa le 9 août 1874. Installé à la presqu'île Ducos, il est noté comme “bon ouvrier tailleur, tranquille et soumis, compris dans la catégorie des bons travailleurs. Il est tailleur d'habits pour le chef-lieu et il a presque constamment de l'ouvrage. Bonne moralité”⁶. Sa peine est commuée en déportation simple, le 11 août 1877, il passe alors sur l'Ile des Pins et obtient le 19 novembre 1878 sa grâce sous condition de résidence. Il est entièrement gracié par décret du 17 mai 1879. Il est rapatrié par *La Loire*, puis demande son certificat d'amnistie le 10 mai 1880.

Il s'installe 7, rue du Cambodge dans le XX^e. Il obtient au titre de la loi de réparation nationale du 30 juillet 1881 sur l'indemnisation des victimes du coup d'État de 1851, 800 francs⁷. Il revient à Saint-Léonard en 1884 et décède à une date inconnue.

Pierre Henri ZAIDMAN

¹ J. Rougerie, *Procès des Communards*, Julliard, 1964

² *L'Illustration*, 8 juillet 1848

³ J. Rougerie, op. cit.

⁴ A.N. F/7*/2589, registre des décisions de la Commission spéciale.

⁵ S.H.A.T. 8 J 5^e Conseil 919

⁶ A.N. BB 24/794

⁷ A.N. F¹⁵ 4085, dossier 22.